



*La Ministre d'Etat*

COMMUNIQUE OFFICIEL

N° .....013...../CAB/MINETAT/METPS/01/2020

- Madame la Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale, informe le public en général et les Organisations Professionnelles d'Employeurs et de Travailleurs en particulier, qu'aux termes de l'Ordonnance n° 14/010 du 14 mai 2014 fixant la liste des jours fériés légaux en République Démocratique du Congo, les journées du samedi 16 et du dimanche 17 janvier 2021, dédiées respectivement aux Héros Nationaux M'Zee Laurent Désiré Kabila et Patrice Eméry Lumumba, sont déclarées chômées et payées sur toute l'étendue du territoire national.
- Compte tenu du fait que la journée du 17 janvier tombe un dimanche, cette fête est repoussée au lundi 18 janvier 2021.

Fait à Kinshasa, le 30 DEC 2020

  
Dr. ILUNGA NKULU Néné

*SM*  
20/12/2020